

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
6 JUILLET 2021**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue en huis clos (sans public) avec diffusion en direct sur la page Facebook de la municipalité, le 6 juillet 2021 à 19h00.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance en huis clos
- 1.4. Questions et demandes du public reçues par courriel
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2021
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2021
- 1.8. Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique
- 1.9. Prolongement de l'aqueduc Développement Faubourg Charlebois : autorisation de présenter une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- 1.10. Prolongement de l'aqueduc Développement Faubourg Charlebois : autorisation de préparation et signature d'un protocole d'entente pour la réalisation de travaux municipaux
- 1.11. Prolongement de l'aqueduc Développement Faubourg Charlebois : acceptation des plans et devis produits pour la réalisation des travaux municipaux
- 1.12. Projet de développement résidentiel Développement Faubourg Charlebois : contribution pour fins de parc
- 1.13. Projet résidentiel 75^e méridien Phase II : autorisation de signature d'un protocole d'entente pour l'acceptation du chemin Salomon-Dicaire des phases 2,3 et 4
- 1.14. Résolution d'appui : Municipalité de Fassett – Patrouille nautique

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de juin 2021
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 juin 2021
- 2.3. Autorisation de paiement : facture 6527 de la firme TECHNOREM pour services professionnels
- 2.4. Buziness : Autorisation de paiement pour honoraires professionnels
- 2.5. Signebec : autorisation de paiement pour service contractuel
- 2.6. Environnement et pompages Cadieux : autorisation de paiement pour service de nettoyage
- 2.7. Autorisation de paiement : factures 13969, 13970 et 139710 Deveau Avocats pour honoraires professionnels
- 2.8. Autorisation de paiement : feu du 23 juin 2021 – 125 rue Emery-Bélisle

3. Ressources humaines

- 3.1. Embauche d'un inspecteur municipal adjoint
- 3.2. Embauche de deux étudiants pour le service des travaux publics
- 3.3. Motion de félicitations pour la bibliothécaire : membre du conseil d'administration du Réseau BIBLIO de l'Outaouais
- 3.4. Alexandre Beauchamp : recommandation de fin de probation et confirmation d'emploi

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1 Réfection de la toiture de l'ancienne Mairie et de la caserne : octroi d'un contrat

- 4.2 Autorisation de dépense : réparations asphalte diverses rues et chemin Salomon-Dicaire
- 4.3 Horodateur pour le garage municipal et caserne : acceptation d'une proposition d'Info Punch 2009 Inc.
- 4.4 Rénovations au garage municipal : octroi d'un contrat
- 5. Sécurité civile et incendie**
 - 5.1. Statistique juin 2021 du service de sécurité incendie
- 6. Urbanisme et gestion du territoire**
 - 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
 - 6.2. PIIA 2021-147 – rénovations extérieures 227-231 rue Papineau
- 7. Environnement**
- 8. Loisirs, culture, famille**
 - 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles à la bibliothèque
 - 8.2. Remise de diplôme pour les élèves de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau : gratuité du centre communautaire
 - 8.3. Évènement La grande sècheresse : autorisation de tenue d'évènement
- 9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance**
 - 9.1. Varia
 - 9.2. Questions et demandes du public
 - 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur Christian Beauchamp, maire
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

Était absent :

Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4 absence motivée

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Hélène Bélanger était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp

1.3 2021-07-285 OUVERTURE DE SÉANCE EN HUIS CLOS

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui introduit la nécessité que la séance doit désormais rendre publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos dans le sens de sans public avec diffusion en direct sur la page Facebook de la municipalité et que conformément au décret 2020-029 du 26 avril 2020, la présente séance sera enregistrée et mise à la disposition du public dans les plus brefs délais.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC REÇUES PAR COURRIEL

Aucune question ou demande du public

1.5 2021-07-286 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert. Le point suivant est ajouté :

8.4 Appui au comité culturel de Papineauville – relocalisation des locaux de La généalogie

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2021-07-287 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 JUIN 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7 2021-07-288 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2021-07-289 DÉCOUVERTE DES RESTES DE 215 ENFANTS SUR LE SITE D'UN ANCIEN PENSIONNAT AUTOCHTONE À KAMLOOPS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

CONSIDÉRANT la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

CONSIDÉRANT les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

CONSIDÉRANT le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

CONSIDÉRANT l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que la municipalité de Papineauville joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

Que la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

Que la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

Que copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à M^{me} Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2021-07-290 PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC DÉVELOPPEMENT FAUBOURG CHARLEBOIS : AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATTENDU les discussions avec le promoteur du Développement Faubourg Charlebois et la signature à venir d'un protocole d'entente pour la réalisation de travaux municipaux;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil autorise le Développement Faubourg Charlebois et la firme SNC-LAVALLIN, à déposer une demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour le prolongement de services municipaux.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2021-07-291 PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC DÉVELOPPEMENT FAUBOURG CHARLEBOIS : AUTORISATION DE PRÉPARATION ET SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX MUNICIPAUX

ATTENDU les discussions avec le promoteur du Développement Faubourg Charlebois afin d'établir un protocole d'entente pour la réalisation de travaux municipaux;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil mandate la direction générale à préparer un protocole d'entente pour la réalisation de travaux municipaux avec le promoteur du Développement Faubourg Charlebois.

Il est entendu que le protocole devra faire l'objet d'une autorisation quant au libellé et aux autorisations de signatures.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11 2021-07-292 PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC DÉVELOPPEMENT FAUBOURG CHARLEBOIS : ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS PRODUITS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX MUNICIPAUX

ATTENDU que le promoteur du Développement Faubourg Charlebois a soumis pour acceptation des plans et devis pour la réalisation de travaux municipaux et portant le numéro de référence 645663-0000-41EG-0001_B;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme, du directeur des travaux publics et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte les plans et devis portant le numéro de référence 645663-0000-41EG-0001_B pour la réalisation de travaux municipaux avec le promoteur du Développement Faubourg Charlebois.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12 2021-07-293 PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DÉVELOPPEMENT FAUBOURG CHARLEBOIS : CONTRIBUTION POUR FINS DE PARC

ATTENDU le futur projet de développement résidentiel Développement Faubourg Charlebois;

ATTENDU qu'il y a lieu de définir la compensation de 5% pour fins de parc conformément aux dispositions prévues à l'article 1.7 du règlement sur le lotissement 2004-03-04.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, conformément à l'article 1.7 du règlement sur le lotissement, demande au promoteur du projet de Développement Faubourg Charlebois de verser à la municipalité de Papineauville une compensation de 5% de la valeur établie au rôle d'évaluation pour l'année 2021 à titre de compensation pour fin de parc.

Que ladite somme soit versée au poste budgétaire 55 16901 000 : Fonds parcs et terrains de jeux.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**1.13 2021-07-294 PROJET RÉSIDENTIEL 75E MÉRIDIEEN PHASE II :
AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE POUR
L'ACCEPTATION DU CHEMIN SALOMON-DICAIRE DES PHASES 2, 3 ET 4**

ATTENDU les discussions avec les promoteurs du Projet résidentiel 75^e Méridien afin d'établir un protocole d'entente pour statuer sur les critères de conformité pour la remise du chemin Salomon-Dicaire des phases 2, 3 et 4;

ATTENDU que le projet de protocole fera l'objet d'une validation par les élus;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil mandate la direction générale à préparer un protocole d'entente afin de statuer sur les critères de conformité pour la remise du chemin Salomon-Dicaire des phases 2, 3 et 4 avec le représentant de la compagnie pour le projet résidentiel 75^e Méridien.

Il est entendu que le protocole devra faire l'objet d'une autorisation quant au libellé et aux autorisations de signatures.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**1.14 2021-07-295 RÉOLUTION D'APPUI : MUNICIPALITÉ DE FASSETT –
PATROUILLE NAUTIQUE**

CONSIDÉRANT qu'il est de plus en plus difficile de trouver des rampes de mise à l'eau sans frais sur les plans d'eau du Québec causant ainsi un achalandage hors de contrôle et excessivement dangereux sur les plans d'eau toujours accessibles sans frais, dont la rivière la Lièvre ;

CONSIDÉRANT que les embarcations ne cessent de grossir et sont de plus en plus rapides ;

CONSIDÉRANT que certains secteurs sont bien connus pour être des points de rencontre pour plusieurs plaisanciers et nombre d'entre eux profitent de l'occasion pour consommer drogues et alcool tout en conduisant leurs embarcations ;

CONSIDÉRANT que l'installation de bouées de sensibilisation n'a pas démontré de réelles améliorations et/ou ont été vandalisées ou volées ;

CONSIDÉRANT que les patrouilles municipales de sensibilisation n'ont pas démontré de réelles améliorations ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires riverains ne cessent de revégétaliser leurs berges qui sont détruites par les vagues des embarcations et encore plus par les bateaux naviguant trop près des berges ;

CONSIDÉRANT que les riverains n'osent plus se baigner, pêcher ou pratiquer des sports nautiques non motorisés parce c'est devenu trop dangereux ;

CONSIDÉRANT que seules les équipes de la Sureté du Québec peuvent intervenir pour faire respecter des lois en vigueur ;

CONSIDÉRANT que cette situation est vécue par la majorité des municipalités du Québec ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce conseil demande que la Sureté du Québec effectue des patrouilles nautiques plus fréquentes afin de sensibiliser les plaisanciers et appliquer les lois en vigueur, et ce pour la sécurité des usagers des propriétaires riverains.

Que ce conseil demande à la Sureté du Québec qu'elle charge des équipes terrestres de visiter régulièrement les débarcadères municipaux afin d'assurer le respect des lois auprès des plaisanciers utilisateurs.

Que le conseil demande également d'acheminer une copie de la présente résolution à la Sureté du Québec, aux municipalités de la MRC de Papineau, à la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, au ministre de la famille et député responsable de l'Outaouais et député de Papineau, Monsieur Mathieu Lacombe, et à la ministre de la Sécurité publique madame Geneviève Guilbault, afin de sensibiliser le gouvernement du Québec de l'urgence d'agir sur les voies navigables du Québec.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES

2.1 2021-07-296 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUIN 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 juin 2021 pour un montant total de 53 287.16 \$ comprenant les chèques numéros 14159 à 14188.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 juin 2021 au montant de 190 732.85 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502858 à 502908.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 juin 2021 au montant de 57 335.00 \$ comprenant les prélèvements numéros 5457 à 5508

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 30 juin 2021 au montant de 158 597.67 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 72 703.87 \$ jusqu'au 30 juin 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2021-07-297 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 JUIN 2021

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 30 juin 2021 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (50.86%) et d'investissement au 30 juin 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

2.3 2021-07-298 AUTORISATION DE PAIEMENT : FACTURE 6527 DE TECHNOREM POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-10-443 acceptant la proposition de services professionnels de la firme TECHNOREM pour l'évaluation de la vulnérabilité des sources d'eau potable et pour l'évaluation du nouveau tracé des aires de protection et le calcul des indices DRASTIC ;

ATTENDU la réception de la facture 6527 au montant de 21625.00 \$ plus taxes pour la réalisation de ces deux mandats;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale autorise une dépense et un déboursé de 21625.00 \$ plus taxes en paiement de la facture 6527 de la firme TECHNOREM pour honoraires professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41200 411 : Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2021-07-299 BUZINESS : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception de la facture 1161 pour honoraires professionnels en date du 22 juin 2021 pour les dossiers de la structure organisationnelle;

ATTENDU que les sommes ont été prévus au budget;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 1043.40\$ taxes incluses en paiement de la facture 1161 de la firme Buziness pour honoraires professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même divers postes budgétaires 02 62100 419 : Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2021-07-300 SIGNEBEC : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR SERVICE CONTRACTUEL

ATTENDU le besoin d'avoir l'équipement et le personnel requis pour procéder à la fermeture d'une portion de la rue Henri-Bourassa lors des travaux de forage;

ATTENDU la réception de la facture INV-9717 du 21 juin 2021 pour la location de signalisations, camions et la présence de signaleurs;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 3,157.66\$ taxes incluses à la compagnie Signebec en paiement de la facture INV-9717 pour la location de signalisations, camions et la présence de signaleurs.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 529 : Raccordement d'égout.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2021-07-301 ENVIRONNEMENT ET POMPAGES CADIEUX : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR SERVICE DE NETTOYAGE

ATTENDU le besoin de procéder au nettoyage de la conduite d'égout suite aux travaux de forage;

ATTENDU la réception de la facture 008571 du 17 juin 2021 pour les travaux de nettoyage effectués en lien avec le forage pour le branchement des nouvelles constructions dans le projet Plateau Urbain Papineau;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 2,987.92\$ taxes incluses à la compagnie Environnement et pompages Cadieux en paiement de la facture 008571 pour les travaux de nettoyage effectués en lien avec le forage pour le branchement des nouvelles constructions dans le projet Plateau Urbain Papineau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 529 : Raccordement d'égout.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7 2021-07-302 AUTORISATION DE PAIEMENT : FACTURES 13969, 13970 ET 13971 DEVEAU AVOCATS POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception des factures 13969, 13970 et 13971 de la firme Deveau Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes de la firme Deveau pour honoraires professionnels :

#13969	174.48\$ taxes incluses	Dossier 600561-0002
#13970	978.15\$ taxes incluses	Dossier 600561-0010
#13971	47.14\$ taxes incluses	Dossier 600561-0011

Une dépense et un déboursé de 1199.77\$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.8 2021-07-303 AUTORISATION DE PAIEMENT : FEU DU 23 JUIN 2021 – 125 RUE EMERY-BÉLISLE

ATTENDU qu'un feu de cuisine a été déclaré au 125 rue Emery-Bélisle, le 23 juin 2021, propriété du chef pompier;

ATTENDU qu'au moment de l'incendie, il n'y avait personne sur place;

ATTENDU que Messieurs Stephen Bélanger et Anthony Bélanger sont arrivés les premiers sur le lieu de l'incendie et qu'ils ont débuté à éteindre le feu avec des boyaux d'arrosage en attendant l'arrivée des pompiers.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil autorise que M. Stephen Bélanger, chef pompier et M. Anthony Bélanger, pompier, soient rémunérés pour un montant de 3 heures chacun pour assistance au feu du 23 juin 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2021-07-304 EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-05-221 autorisant un processus de recrutement pour un inspecteur municipal adjoint;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de messieurs les conseillers Paul Gagnon et Laurent Clément, du responsable de l'urbanisme et environnement, monsieur Martin Sirois et de la directrice générale, madame Martine Joannis;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sélection, entérine la recommandation dudit comité et procède à l'embauche de madame Natacha Tremblay au poste d'inspecteur municipal adjoint à compter du 2 août 2021.

Qu'un contrat de travail soit préparé par la direction générale et que les conditions de travail soient celles prévues à la recommandation du comité comme si elle était ici au long reproduit.

Que le salaire soit celui prévu à la politique salariale pour les professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2021-07-305 EMBAUCHE DE DEUX ÉTUDIANTS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU qu'un appel de candidatures pour l'embauche d'étudiants a été lancé et la réception de deux candidatures;

ATTENDU que le directeur des travaux publics recommande l'embauche des 2 candidats;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise l'embauche de messieurs Mathéo Bianchi et Antony Dicaire à compter du 26 juin 2021, à titre d'employés étudiants au service des travaux publics / environnement pour la saison estivale.

M. Christian Beauchamp, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3 2021-07-306 MOTION DE FÉLICITATIONS POUR LA BIBLIOTHÉCAIRE : MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

Monsieur le conseiller Daniel Malo donne une motion de félicitations à madame Francine Denis pour sa nomination au conseil d'administration du Réseau BIBLIO à titre de secrétaire-trésorière du conseil d'administration.

Monsieur Christian Beauchamp, maire, se retire de la table des délibérations. Il ne prend part ni aux discussions ni au vote de la prochaine résolution. Monsieur Paul Gagnon, maire suppléant, préside la présente assemblée. Le quorum est maintenu.

3.4 2021-07-307 ALEXANDRE BEAUCHAMP : RECOMMANDATION DE FIN DE PROBATION ET CONFIRMATION D'EMPLOI

ATTENDU que monsieur Alexandre Beauchamp est à l'emploi de la Municipalité de Papineauville depuis le 1^{er} avril 2021 et que cet emploi était assujetti à une période de probation de trois mois;

ATTENDU que le directeur des travaux publics a procédé à l'évaluation de ce dernier et recommande au conseil de mettre fin à la probation et de confirmer monsieur Alexandre Beauchamp dans son emploi.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, met fin à la probation et confirme monsieur Alexandre Beauchamp dans son emploi de chef d'équipe à la Municipalité de Papineauville.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Christian Beauchamp, maire, reprend sa place à la table des délibérations. Il préside de nouveau l'assemblée.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2021-07-308 RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ANCIENNE MAIRIE ET DE LA CASERNE : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au remplacement de la toiture au 277 Papineau de l'Ancienne Mairie ainsi que de la caserne située sur la rue Papineau ;

ATTENDU la réception des soumissions à cet effet, soit ;

Toitures MS : 33 100.00 \$ avant taxes
Toitures L&L : 26 300.00 \$ avant taxes

ATTENDU la réception d'une confirmation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation d'une subvention maximale de 120 629\$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 26 300.00 \$ plus taxes à la compagnie Toitures L & L pour le remplacement de la toiture de l'Ancienne Mairie et la caserne située sur la rue Papineau.

Que ce Conseil abroge la résolution 2020-07-343.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 02001 000 : Édifice Ancienne Mairie et 23 03002 000 : Caserne incendie.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2021-07-309 AUTORISATION DE DÉPENSE : RÉPARATIONS ASPHALTE DIVERSES RUES

ATTENDU que plusieurs fois durant la saison estivale et aux mêmes endroits, des réparations de nids de poule sont requises;

ATTENDU que malgré les multiples réparations certaines rues se détériorent;

ATTENDU que suite aux travaux de développement de la phase 3 et 4 du projet immobilier 75^e méridien des réparations d'asphalte sont requises;

ATTENDU la réception de deux soumissions pour procéder à la réparation d'asphalte sur plusieurs portions de rues et du chemin Salomon-Dicaire soit :

- Excavation Lafleur-Séguin 60 000.00\$ avant taxes
- Asphalte Raymond Inc. 67 876.66\$ avant taxes

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la soumission d'Excavation Séguin Lafleur au montant de 60 000.00\$ plus taxes pour les réparations d'asphalte suivantes :

25 000.00\$ chemin Salomon-Dicaire
35 000.00\$ diverses rues

Qu'une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparation chemins, rues, routes et trottoirs.

Qu'un transfert du fond affecté infrastructure soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3

2021-07-310 HORODATEUR POUR LE GARAGE MUNICIPAL ET CASERNE INCENDIE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE INFO-PUNCH 2009 INC.

ATTENDU que le nouveau garage municipal ainsi que la caserne incendie requièrent l'installation d'un horodateur afin de compiler les heures des employés aux travaux publics et les pompiers et ce dans le but de faciliter la gestion de la paie;

ATTENDU la résolution 2021-04-167 qui acceptait la soumission de la compagnie Info-punch 2009 Inc. au coût de 3163.79\$ plus taxes, seulement pour l'installation au garage municipal;

ATTENDU la réception d'une nouvelle soumission à cette fin pour l'ajout d'un horodateur à la caserne de pompier soit :

Info-Punch : 4273.78\$ plus taxes;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité travaux publics accepte la soumission du 22 juin 2021 de la compagnie Info-Punch 2009 Inc. au montant de 4273.78 \$ plus taxes pour l'installation d'un horodateur au garage municipal ainsi qu'à la caserne.

Une dépense et un déboursé de 4273.78\$ plus taxes pour l'achat d'horodateurs sont autorisés à cette fin.

Que ce Conseil abroge la résolution 2021-04-167.

Les fonds à ces fins seront puisés à même les postes budgétaires 02 32000 522 : Entretien et réparation bâtisse et terrain et 02 22000 522 : Entretien et réparation bâtisse et terrain.

Qu'un transfert du surplus accumulé soit affecté afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4 2021-07-311 RÉNOVATIONS AU NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU que des travaux de rénovations intérieurs sont nécessaires;

ATTENDU la réception de la seule soumission reçue à cet effet, soit ;

Rénovation Robin Leblanc : 80.00 \$/heure avant taxes

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise l'octroi de contrat à l'entreprise Rénovation Robin Leblanc au montant de 80.00\$ de l'heure pour finaliser les travaux de rénovations intérieurs au nouveau garage municipal.

Qu'une dépense et un déboursé pour un montant maximal de 20 000 \$ plus taxes pour la main-d'œuvre sont autorisés à cette fin.

Les fonds à ces fins seront puisés à même les postes budgétaires 02 32000 522 : Entretien et réparation bâtisse et terrain.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2021-07-312 STATISTIQUE JUIN 2021 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le service des incendies est intervenu sur 10 évènements en juin : alarme incendie (1), désincarcération (6), entraide (1) et incendie (2).

6. URBANISME

6.1 2021-07-313 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

	JUIN 2021
Permis et certificats	
Rénovation	1
Abattage d'arbres	4
Démolition	1
Bâtiment complémentaire	7
Piscine	5
Installation septique	1
Nouvelle construction	4
Branchement	3
Agrandissement	-
Animaux	2
Galerie et clôture	2
Remblai-déblai	-
Bande riveraine	-
Usage	-
Garde de poules	-
Mur de soutènement	-
Captage des eaux	1
Certificat d'occupation	-

6.2 2021-07-314 PIIA 2021-0147 – RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES 227-231 RUE PAPINEAU

- ATTENDU que les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003;
- ATTENDU que la propriétaire souhaite effectuer des travaux modifiant les ouvertures, les galeries et la corniche des façades avant et latérales de son bâtiment assujetti au PIIA 0-2 *Le noyau villageois*;
- ATTENDU que les travaux projetés ne répondent pas aux critères du PIIA 2017-003 car ils ne s'apparentent pas aux composantes architecturales originelles du bâtiment en matière de typologie, de superficie et de forme;
- ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme recommande le PIIA 2021-147 conditionnellement aux modifications suivantes :
- a) maintien de toutes les ouvertures existantes;
 - b) maintien des galeries avant séparées;
 - c) interdiction d'agrandir la superficie des fenêtres à l'exception de la plus petite fenêtre du deuxième étage de la façade ouest;
 - d) uniformiser le style des fenêtres avec un type guillotine à carreaux;
 - e) uniformiser le style des portes avec un type fenêtre à carreaux;
 - f) Interdiction d'ajout d'un fronton avant
 - g) Gouttières sur corniche avant pour diriger l'eau latéralement et pose d'un système de retenue de neige sur le versant avant de la toiture

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande de permis PIIA 2021-147 quant aux travaux modifiant les ouvertures, les galeries et la corniche des façades avant et latérales, le tout conditionnellement à ce que les modifications tel qu'exigées par le comité consultatif d'urbanisme soient respectées.

M. Christian Beauchamp, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2021-07-315 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Statistiques juin 2021 bibliothèque	
Abonnements actifs	347
Nouveaux abonnés	4
Prêt de livres numériques	30
Prêt régulier	430
Prêt instruments de musique	-
Potager	6

Jours d'ouverture	14
-------------------	----

8.2 2021-07-316 REMISE DE DIPLÔME POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU : GRATUITÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU l'intention de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau d'organiser une remise de diplôme dans le respect des mesures sanitaires à ses finissants de 5e secondaire ;

ATTENDU qu'avec l'autorisation tardive de la tenue de ces événements, aucune collecte de fonds n'a pu être organisée ;

ATTENDU que plusieurs de ces élèves sont des résidents de Papineauville ;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise le prêt du centre communautaire pour la cérémonie de remise de diplôme de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau samedi le 26 juin de 15h00 à 19h00 ainsi que la veille, soit vendredi le 25 juin pour le montage.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2021-07-317 ÉVÉNEMENT LA GRANDE SECHERESSE : AUTORISATION DE TENUE D'ÉVÉNEMENT

ATTENDU la demande d'un organisateur de Papineauville pour la tenue d'un festival de musique électronique nommé La grande Sécheresse sur un terrain privé situé sur le chemin Ste-Hyacinthe ;

ATTENDU la rédaction d'un protocole complet des mesures sanitaires à respecter ;

ATTENDU l'approbation de la Sûreté du Québec ;

ATTENDU l'envoi du protocole pour validation au bureau de la direction de la santé publique de l'Outaouais ;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique.

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Malo

Que ce conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise la tenue de l'événement La Grande Sécheresse sur le territoire de Papineauville samedi le 14 août 2021.

Que les conditions soient les mêmes qui figurent au protocole de mesures sanitaires de l'événement.

Toutes les lois provinciales et les mesures de santé publiques devront être respectées, la Sûreté du Québec devra intervenir en cas de plainte.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2021-07-318 APPUI AU COMITÉ CULTUREL DE PAPINEAUVILLE – RELOCALISATION DES LOCAUX DE LA GÉNÉALOGIE

ATTENDU la demande présentée par le comité culturel de Papineauville quant à la relocalisation des locaux de la généalogie situés au 188 rue Jeanne-D'Arc;

ATTENDU l'espace restreint du local de généalogie ainsi que la ventilation inadéquate du local des archives;

ATTENDU que le volume de livres et de documents s'accumule;

ATTENDU que le comité culturel de Papineauville demande d'être relocaliser au 277 rue Papineau (anciens locaux du bureau des véhicules);

ATTENDU que le coût des travaux d'aménagement sera à la charge du comité culturel de Papineauville.

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Malo

Que ce conseil, appui la demande présentée par le comité culturel et autorise la relocalisation des locaux de la généalogie au 277 rue Papineau.

Que ce conseil autorise la direction générale à préparer un protocole d'entente pour l'occupation des locaux et la réalisation des travaux d'aménagement.

L'entente est valide pour une période de 5 ans et se renouvellera automatiquement à moins d'avis contraire par écrit d'une des 2 parties concernées.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

9.3 2021-07-319 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que cette séance soit levée à 19h25.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Hélène Bélanger, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 6 juillet 2021.

Hélène Bélanger
Directrice générale adjointe et Secrétaire-trésorière adjointe

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 6 juillet 2021.

Christian Beauchamp
Maire

Pour adoption séance du 10 août 2021